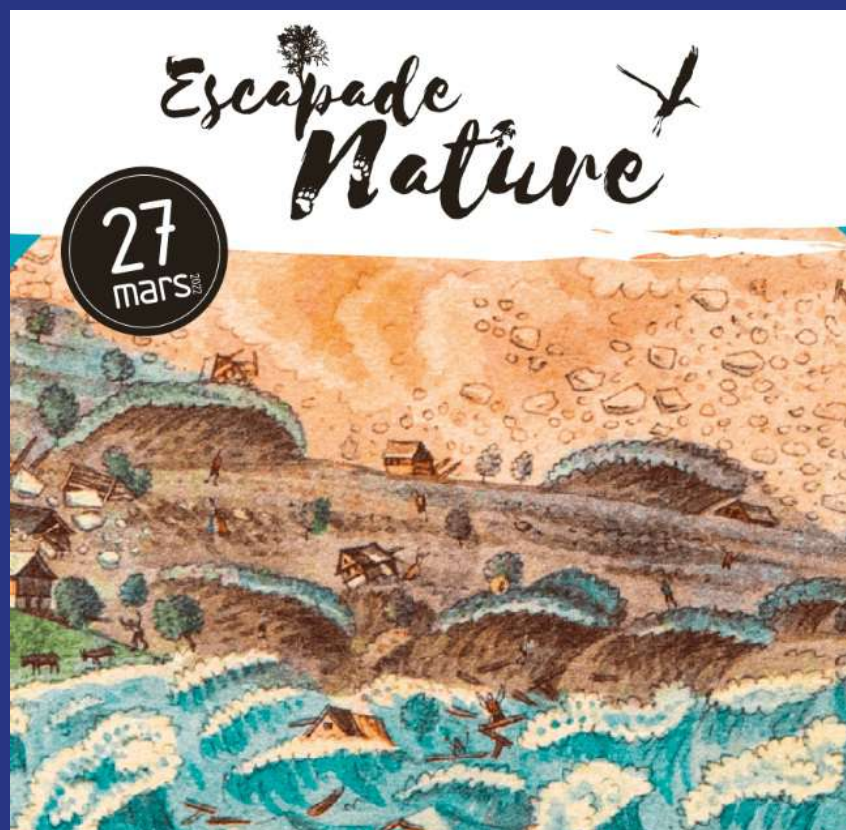


ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

10 mars 2022



ESCAPADE NATURE

Nouveau !

La préservation de la biodiversité vous intéresse et vous souhaitez en apprendre davantage ?

Les sorties "Escapade Nature" sont faites pour vous !

Dans le cadre du mois de l'eau, participez à notre première sortie dimanche 27 mars et plongez dans les collections du Musée du Léman à Nyon. Des aquariums à l'exposition temporaire "un tsunami sur le Léman", l'immersion est garantie !

- Sortie à la journée - départ à 9h30 à l'arrêt de bus devant le cimetière. Retour prévu vers 17h
- Tout public
- Tarif : 8€ / adulte - gratuit / enfant
- Repas tiré du sac
- Inscription en mairie



JARDINS FAMILIAUX

Quelques parcelles sont encore disponibles. Dépêchez-vous !

Vous vivez en appartement et aimeriez avoir un petit carré de verdure ? Les jardins familiaux sont faits pour vous !
Qu'attendez-vous pour vous inscrire ?

Plus d'infos : <http://www.prevessin-moens.fr/les-jardins-familiaux>



BIBLIOTHÈQUE

Mercredi 30/03 - 14h

En association avec le mois de l'eau, la bibliothèque vous propose un atelier créatif pour découvrir le "pop-up" !
Entre collages, dessins, et pliages, plongez dans une belle aventure artistique !

- **Atelier parent/enfant ouvert dès 6ans**
- **Gratuit sur inscription à bibliotheque@prevessin-moens.fr**



CONCERTATION DU 14 MARS AU 15 AVRIL

Le projet de restructuration du giratoire Porte de France fait l'objet d'une procédure de concertation. Prochainement, vous serez invité à vous exprimer sur l'ensemble des composantes de l'opération : le fonctionnement des aménagements, l'insertion du futur BHNS dans le projet de réaménagement de la Porte de France, la prise en compte des mobilités douces, l'impact de l'opération sur l'environnement, le traitement paysager, la phase chantier ou tout autre composante de l'opération sur lequel vous souhaiteriez apporter une contribution.

Exprimez-vous sur : www.portedefrance.ain.fr

Registres disponibles en mairies de Saint-Genis-Pouilly et de Prévessin-Moëns et au siège de Pays de Gex Agglo (Gex) aux heures d'ouvertures.

Par courrier :

Département de l'Ain - Services Routes-Aménagements
Hôtel du Département - 45 avenue Alsace-Lorraine
BP 114 01003 Bourg en Bresse Cedex



MESURES SANITAIRES - BAS LES MASQUES !

Pass vaccinal :

À partir du 14 mars, l'application du « pass vaccinal » sera suspendue dans tous les endroits où il était exigé (lieux de loisirs et de culture, activités de restauration commerciales, foires et salons professionnels...).

Après le 14 mars, le « pass sanitaire » restera toutefois en vigueur dans les établissements de santé, les maisons de retraite, les établissements accueillant des personnes en situation de handicap.

Depuis le 28 février, le masque n'est plus obligatoire dans les lieux clos soumis au « pass vaccinal ». Le port du masque en intérieur demeure dans les transports et les lieux clos non soumis au pass vaccinal.

Depuis le 15 février 2022, les règles relatives au « pass vaccinal » ont évolué

pour les personnes âgées de plus de 18 ans et 1 mois : la dose de rappel doit être réalisée dès trois mois après la fin de son schéma vaccinal initial et dans un délai de quatre mois maximum.

Allègements des mesures sanitaires:

Le 14 mars, le port du masque ne sera plus obligatoire. Tous les lieux sont concernés, sauf les transports collectifs de voyageurs et les établissements de santé.



LA MAIRIE RECRUTE

La ville de Prévessin-Moëns recherche de nouvelles perles rares et les agents de nouveaux collègues !

Vous avez le sens du service public et de la bonne humeur à revendre ?

Consultez nos offres d'emploi dès maintenant : <http://www.prevessin-moens.fr/offres-d-emploi>

HORAIRES MAIRIE

Lundi : 08h30-12h00 et 14h00-19h00

Mardi - Jeudi : 08h30-12h00 et 14h00-18h00

Vendredi : 08h30-12h00 et 14h00-17h00

Mairie de Prévessin-Moëns
27 chemin de l'église
01280 Prévessin-Moëns



<http://www.prevessin-moens.fr/>

communic@prevessin-moens.fr

04 50 40 51 09

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Mairie de Prévessin-Moëns.

[Se désinscrire](#)

